DLP 27-5-81696865

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
70,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes,
Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

BULLETIN TECHNIQUE N° 14 - MARDI 26 MAI 1981 -

## VITICULTURE

### BLACK-ROT et MILDIOU

Les conditions météorologiques de ces derniers jours ont été très favorable à une extension du black-rot hors des foyers habituels, et l'on observe de nombreuses sorties de taches sur le feuillage.

On étendra donc la protection fongicide à l'ensemble du vignoble en utilisant une spécialité efficace à la fois contre le black-rot et contre le mildiou. Le premier traitement contre cette dernière maladie se justifie par l'apparition toute récente des premières taches isolées, issues de contaminations primaires.

Le choix et le dosage du produit ainsi que la qualité de la pulvérisation feront l'objet d'une grande attention.

## ARBORICULTURE

### TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

La protection sera renouvelée en raison des pluies des derniers jours.

Adjoindre un anti-oïdium dans la bouillie destinée aux pommiers.

### MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella)

Les éclosions sont en cours. Effectuer un traitement dès réception du bulletin en choisissant de préférence le méthomyl à 60 g MA/hl (Lannate 20) ou le méthidathion à 40 g MA/hl (Ultracide 20).

### CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Il est trop tôt pour intervenir, sauf dans certaines situations précoces de la Chalosse et de l'Adour où les toutes premières pénétrations ont pu être observées.

### CARPOCAPSE DES PRUNES

Les premières pénétrations sont visibles depuis quelques jours tandis que les pontes sont déposées régulièrement.

Intervenir dès réception du bulletin en utilisant de préférence l'azinphos à 400 g MA/ha (nombreuses spécialités) ou la phosalone à 600 g MA/ha (Azofène, Zolone)

.../...

P413

## ROUILLE DU PRUNIER

Effectuer un traitement contre la rouille du prunier à l'aide de l'un des fongicides préconisés dans notre bulletin n° 10 du 29 avril dernier.

# GRANDES CULTURES

## BLE D'HIVER

Rouille jaune :

Aucun foyer ne nous a encore été signalé. Cependant cette maladie a tendance à se déclarer de plus en plus vers le Sud du pays depuis quelques semaines, et elle est maintenant présente dans quelques champs des Charentes.

Il y a donc lieu de surveiller plus particulièrement les variétés réputées sensibles (ainsi que l'orge Sonja).

Rouille brune :

Comme nous l'avions annoncé le 20 Mai, cette maladie a évolué là où elle est présente. Dans certains cas elle a même atteint la feuille n° 1.

Septoriose :

A la faveur des pluies et des à-coups de chaleur, la septoriose, surtout S. nodorum, gagne les feuilles supérieures et l'on peut s'attendre, à la suite de contaminations récentes, à l'apparition de nouveaux symptômes sur feuille n° 1 et sur épis.

Fusariose :

Il est difficile d'établir une prévision d'infestation des épis. Si l'épiaison-floraison vient à se dérouler par temps chaud et humide, les risques seront évidemment plus élevés. D'autre part, on connaît peu l'efficacité réelle des fongicides sur cette seule maladie, pas plus que le stade limite d'intervention. Les associations BMC + manèbe ou mancozèbe (avec ou sans soufre) sont probablement celles qui conviennent le mieux à une intervention tardive (stades 10.5 à 10.5.3.).

Rappels : (*) Le traitement fongicide à l'épiaison sera le plus efficace s'il est effectué lorsque 50 à 80 % des épis sont dégagés (stades 10.3 à 10.5). Cependant, une rouille peut exiger un traitement plus précoce.

---

(*) - Se référer à nos précédents bulletins quant au choix des fongicides efficaces sur septoriose, S. nodorum notamment, ainsi que sur oïdium et rouilles éventuellement.

---

Pucerons :

Aucun traitement n'est actuellement justifié.

## ORGE DE PRINTEMPS

La protection des feuilles supérieures nécessite fréquemment un traitement avec une spécialité active contre rhynchosporiose et oïdium.

.../...

## MAIS

A la faveur des dernières pluies, de nombreuses parcelles de maïs sont attaquées par des limaces.

Utiliser des granulés à base de métaldéhyde (nombreuses spécialités) à raison de 15 à 30 kg/ha de produit sous forme d'appât de 5 % selon l'infestation ou à base de mercaptodiméthur (Mesurol antilimace) à raison de 3 kg/ha d'appât à 4 % ou 10 à 12 kg/ha d'appât à 1 %. L'application des appâts se fera en fin de journée si possible.

oooOOOooo

## L'APATE DE LA VIGNE

La présence de Sinoxylon sexdentatum ou Apate de la vigne a été signalée dans différents secteurs viticoles de la Gironde où des dégâts parfois importants ont été observés.

Ceux-ci sont le résultat du forage de galeries nutriciales dans les parties ligneuses, au-dessous des bourgeons, puis de galeries d'accouplement et de ponte dans les rameaux.

Les insectes ont alors creusé des trous cylindriques, perpendiculaires ou obliques, à travers des bourgeons ou à leur base. Des galeries annulaires empêchent la circulation de la sève tandis que des galeries longitudinales, creusées par les femelles et par les larves sont bourrées de sciure et d'excréments.

La sortie des insectes à reculons après la ponte provoque l'accumulation de sciure jaunâtre au pied des ceps.

Après la nymphose en août, les adultes ne sortiront qu'en fin d'hiver suivant ou au printemps, par des trous circulaires.

Les dégâts s'étendent en tache d'huile. Les attaques assez sérieuses cette année proviennent d'une infestation progressive qui remonte probablement à deux ou trois ans.

Dans les vignes où ces dégâts sont observés, il est particulièrement recommandé d'assurer des mesures prophylactiques destinées à diminuer et enrayer dans de fortes proportions le cycle biologique annuel de cet insecte. Elles consistent :

a) - en l'arrachage complet des souches mortes qui constituent le principal réservoir des insectes,

b) - à éliminer les bois de taille atteints cette année au printemps,

c) - à enlever autant que possible le maximum de sarments broyés sur le sol,

d) - à faire brûler l'ensemble des bois retirés de la vigne.

Ces mesures prophylactiques ne peuvent être salutaires que si elles sont assurées par l'ensemble des viticulteurs concernés par ce ravageur dans un même secteur.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE",

M. LARGE

Imprimerie de la Station
de BORDEAUX
Directeur-Gérant : J. THIAULT

P414